

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE STANDARD DU MASSACHUSETTS

À partir de juillet 2023, une nouvelle loi de l'État permettra aux personnes d'obtenir un permis de conduire quel que soit leur statut d'immigrant

SE MUNIR DES DOCUMENTS SUIVANTS :



1. **UN** de ces documents non expiré :

- passeport
- document d'identification consulaire



2. **UN** document non expiré :

- pièce d'identité nationale du pays de nationalité
- acte de naissance (original ou copie « certifiée », c'est-à-dire une copie officielle portant le sceau ou le cachet du gouvernement qui l'a délivré)
- permis de conduire (des États-Unis ou d'un autre pays)
- certificat de mariage ou jugement de divorce (délivré aux États-Unis uniquement)



3. **UNE** preuve de résidence au Massachusetts. Elle doit comporter votre nom et votre adresse dans le Massachusetts. Voici quelques exemples de documents acceptables :

- une facture médicale ou hospitalière (ne datant pas de plus de 60 jours)
- un bulletin de salaire (ne datant pas de plus de 60 jours)
- un document scolaire : un relevé de notes officiel ou une facture de frais de scolarité de l'année en cours, ou une preuve d'inscription (ne datant pas de plus de 60 jours)
- un document d'assurance de l'année en cours : assurance locataire, assurance habitation ou assurance automobile
- une lettre d'un organisme gouvernemental (État, fédéral ou local)
- un contrat de location en cours
- un relevé hypothécaire
- une facture de services publics (gaz, électricité, eau)
- un relevé bancaire ou un relevé de carte de crédit (datant de moins de 60 jours)
- une facture de téléphone (datant de moins de 60 jours).



4. **UN** de ces documents :

- si un numéro de sécurité sociale légal vous a déjà été attribué, vous devez fournir ce numéro.
- Si vous n'avez jamais eu de numéro de sécurité sociale, vous pouvez :
 - signer un document attestant que vous n'en avez pas lors de votre demande en personne, ou à l'avance devant un notaire: <https://www.mass.gov/doc/affidavit-dabsence-de-ssn-numero-de-securite-sociale-french/download>
 - obtenir une « lettre de refus » de la sécurité sociale en vous rendant en personne dans un bureau de son administration. Apportez la lettre avec vous pour demander une licence, cela ne peut pas être plus de 60 jours avant le jour de votre demande.



5. **Des traductions « certifiées »** de tous les documents qui ne sont pas rédigés en anglais. Les traductions n'ont pas besoin d'être notariées, mais doivent être certifiées par une personne telle qu'un enseignant bilingue, un prestataire de services linguistiques, une organisation communautaire ou un notaire bilingue: <https://www.mass.gov/doc/sample-translation-certification-format/download>



LE PROCESSUS DE DEMANDE

Un permis standard (pas « REAL ID ») du Massachusetts est appelé « permis pour passagers (catégorie D) » pour un véhicule et « catégorie M » pour une motocyclette. Il coûte 115 \$.

TRANSFERT DE PERMIS : Si vous possédez un permis d'un autre État américain qui n'a pas expiré ou qui a expiré depuis moins d'un an, vous pouvez « transférer » votre permis vers un permis standard du Massachusetts sans avoir à repasser l'examen écrit ou l'examen pratique. Commencez votre demande en ligne et prenez rendez-vous pour soumettre vos documents en personne dans un bureau du Registre des véhicules à moteur (RMV) à l'adresse suivante : <https://www.mass.gov/myrmv>. Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant pour le 1er juillet et les jours suivants. Vous pouvez également transférer un permis du Mexique, du Canada, de la Corée du Sud, de l'Allemagne, de la France et de Taïwan.

NOUVEAUX PERMIS : Si vous ne transférez pas votre permis, vous devrez d'abord obtenir un permis d'apprenti. Commencez votre demande en ligne et prenez rendez-vous pour présenter vos documents en personne dans un bureau du RMV à l'adresse suivante : <https://www.mass.gov/myrmv>. Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant pour le 1er juillet et les jours suivants.

Le jour de votre rendez-vous, munissez-vous de vos documents. Vous devrez passer un examen de la vision. Vous pouvez passer l'épreuve écrite lors de votre rendez-vous, ou plus tard en ligne depuis chez vous. L'examen porte sur des questions relatives au code de la route. Une fois que vous aurez réussi l'épreuve écrite, vous obtiendrez un permis d'apprenti conducteur, qui vous permettra de vous exercer à la conduite. Il ne s'agit pas encore d'un permis de conduire.

Vous prendrez ensuite rendez-vous en ligne pour passer votre examen pratique. Un conducteur titulaire d'un permis de conduire doit vous accompagner dans son véhicule pour passer l'examen pratique. Si vous réussissez l'examen pratique, vous obtiendrez votre permis !

CE QUE VOUS DEVEZ PRÉPARER

- Déterminez les documents que vous prévoyez de présenter à partir de la liste figurant sur l'autre page.
- Demandez les documents dont vous avez besoin, mais que vous n'avez pas.
- Renouvelez les documents qui ont expirés.
- Obtenez des traductions certifiées des documents qui ne sont pas rédigés en anglais.
- Obtenez ou imprimez un document de résidence, en vérifiant qu'il ne date pas de plus de 60 jours à compter de votre jour de rendez-vous au RMV.
- Payez les contraventions, amendes ou frais de stationnement ou de circulation en suspens.
- Une fois vos documents prêts, prenez rendez-vous en ligne à partir du 1er juillet pour déposer votre demande en personne dans un centre de service du RMV : <https://www.mass.gov/myrmv>
- Étudiez pour votre examen écrit. Le manuel du conducteur est disponible en plusieurs langues.
<https://www.mass.gov/lists/drivers-manuals#massachusetts-driver's-manual>

Mise à jour juin 2023

**Des questions ? Appelez la ligne d'assistance du RMV au: 857-368-9362
ou visitez le site <https://mass.gov/wfma>**

Suivez :

Facebook @DrivingFamiliesForward | Twitter @DrivingMA4ward